

# Appel à candidature

## CARTE BLANCHE

EXPOSITION DANS LE  
CADRE DE L'ANGLET  
JAZZ FESTIVAL 2021

### A propos d'Arcad

---

Arcad - Centre d'artistes est né d'une demande d'**artistes du spectacle vivant puis des arts visuels** d'être soutenus dans la diffusion de leurs créations et guidés dans les méandres liés aux métiers d'artistes. Ce point d'ancrage fonde aujourd'hui encore, sa vocation : **répondre aux besoins des artistes** et établir une passerelle avec les mondes des arts et de la culture, sur et pour le territoire.

Avec pour valeurs, l'**économie sociale et solidaire liée à la création**, la **diversité culturelle** et l'**éducation aux arts**, Arcad est autant force de proposition culturelle pour le territoire [**expositions d'art** dans ses locaux ou « hors les murs », **Festival de Jazz** à Anglet et plus récemment, un **Escape Game** en lien avec l'art] que plateforme de ressources dans le cadre de la structuration professionnelle de la filière des arts visuels.

### Contexte et projet

---

Initialement "Jazz sur l'herbe" sous forme de pique-nique musical, l'**Anglet Jazz Festival** organisé par Arcad fait partie du réseau **Action Jazz** et propose aujourd'hui une série de concerts Jazz pendant quatre jours où des artistes de la scène Jazz internationale, nationale et régionale se partagent les scènes entre le théâtre Quintaou et le parc de Baroja à Anglet.

Le festival propose une programmation riche et éclectique présentant un jazz plus contemporain. Les rétrospectives des éditions passées et bientôt la programmation 2021 sont à découvrir [ICI](#).

**Du 16 au 19 septembre 2021, aura lieu la 14e édition du festival, pour laquelle Arcad souhaite faire dialoguer le jazz et les arts plastiques et visuels, en laissant carte blanche\* aux artistes-auteur.e.s pour la proposition d'une exposition associée au festival, qui se déroulera sur 2 lieux : Arcad du 1er au 30 septembre 2021 et le lycée Cantau du 3 sep. au 29 oct 2021.**

**Il s'agira de la dernière exposition dans le lieu qu'occupe actuellement Arcad et qu'elle quittera à l'issue de l'événement.**

*\*principe d'intervention artistique libre dans les espaces mis à disposition et en lien avec la thématique proposée .*

## Lieux et durée d'exposition

---

La création proposée devra investir les deux lieux suivants en tenant compte de leurs spécificités :

### Lieu n°1 | Arcad

*Exposition principale*

- Du 1 au 30 septembre 2021
- 4 avenue de Maignon, 64600 Anglet
- 5 espaces d'exposition sur 2 niveaux mis à disposition (l'artiste-auteur.e. est invité à penser son projet sur au moins 3 de ces espaces)
- Ouvert au grand public

### Lieu n° 2 | Lycée Cantau

*Exposition en résonance*

- Du 3 sep. au 29 oct. 2021
- 1 allée de Cantau, 64600 Anglet
- 1 espace d'exposition dans le CDI
- Ouvert uniquement à la communauté scolaire

Plans et photos des lieux en *Annexe 2*

## Engagement de l'artiste-auteur.e.

---

- Avoir le statut d'artiste-auteur.e [attestation à fournir].
- Résider dans la région Nouvelle Aquitaine.

## La carte blanche

---

- Devra respecter le thème de travail à savoir **le jazz**. L'artiste-auteur.e. pourra consulter en **Annexe 3** une liste de mots évocateurs.
- Pourra être un projet transdisciplinaire/hybride à condition que la part de création relevant des arts plastiques et visuels reste prédominante.

## Conditions financières

---

- Le montant global de rémunération pour la carte blanche est de **2500 € \*\*** comprenant ainsi une aide à la conception/production, des droits d'auteur/de présentation ainsi que la rencontre publique prévue lors du vernissage. **A noter que cette rémunération est fixe, et que par conséquent elle ne sera pas revalorisée si l'artiste-auteur.e. s'associe à d'autres artistes-auteur.e.s pour le projet.**
- Arcad se chargera des ventes pour lesquelles elle prendra une commission de 10%.

*\*\*Ce montant a été calculé sur la base du référentiel pour la rémunération artistique proposé en 2019 par ASTRE, le réseau des arts plastiques et visuels de Nouvelle Aquitaine. Cliquez [ici](#) pour en savoir plus.*

# Candidatures

---

L'appel à candidature est ouvert et **limité à une candidature unique d'1 artiste-auteur.e.s ou d'1 collectif d'artistes-auteur.e.s professionnels**, sans limite d'âge, s'inscrivant dans toutes disciplines artistiques relevant du domaine des arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, arts plastiques, photographie, arts graphiques, art vidéo, installation etc...).

## 1 | COMPOSITION DU DOSSIER

- **Book artistique/ portfolio** présentant la démarche et le travail de l'artiste-auteur.e.
- **Présentation du projet :**
  - Nom du projet
  - Nom du ou des artiste. s-auteur.e.s
  - Contact
  - Note d'intention / 1 page maximum
  - Présentation détaillée (photos, croquis, plans etc...)/ 10 pages maximum
- **Bio** mise à jour

## 2 | ENVOI DU DOSSIER

- Exclusivement sous forme électronique à : **lea.lermet@arcad64.fr**
- Format **PDF unique et compressé**
- Date limite le **30 juin à minuit**
- Annonce des résultats le **7 juillet**

**Toute candidature incomplète ou ne respectant pas les critères demandés ne sera pas prise en compte.**

## Critères de sélection

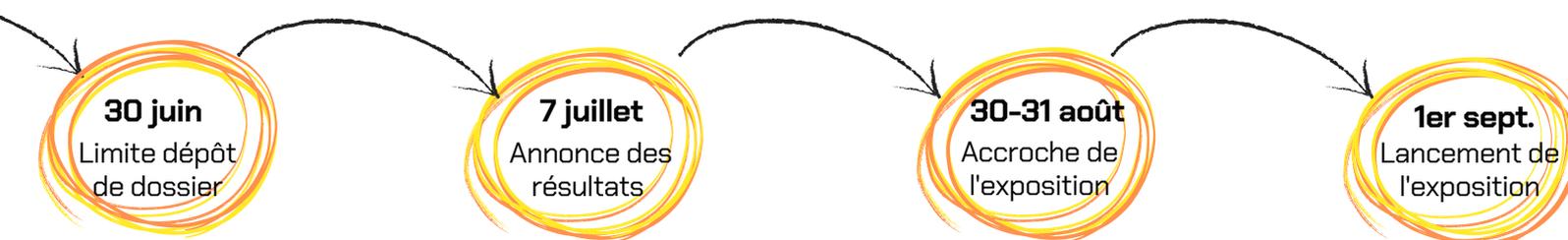
---

Les membres du jury seront particulièrement attentifs aux éléments fondamentaux suivants afin de guider leurs choix :

- **La certitude que l'artiste-auteur.e ou le collectif soit bien l'auteur.e de sa proposition**
- **L'originalité et la singularité de la proposition de l'artiste-auteur.e. ou du collectif**
- **Le respect de la thématique proposée par Arcad : une création en lien direct avec le jazz**
- **La bonne adéquation de la proposition avec les espaces mis à disposition**
- **Si proposition d'un collectif : la cohérence du travail collaboratif**

La décision sera délivrée par le jury composé de l'équipe d'Arcad, d'artistes plasticiens, de musiciens et du directeur artistique de l'Anglet Jazz Festival.

# RAPPEL CHRONOLOGIQUE

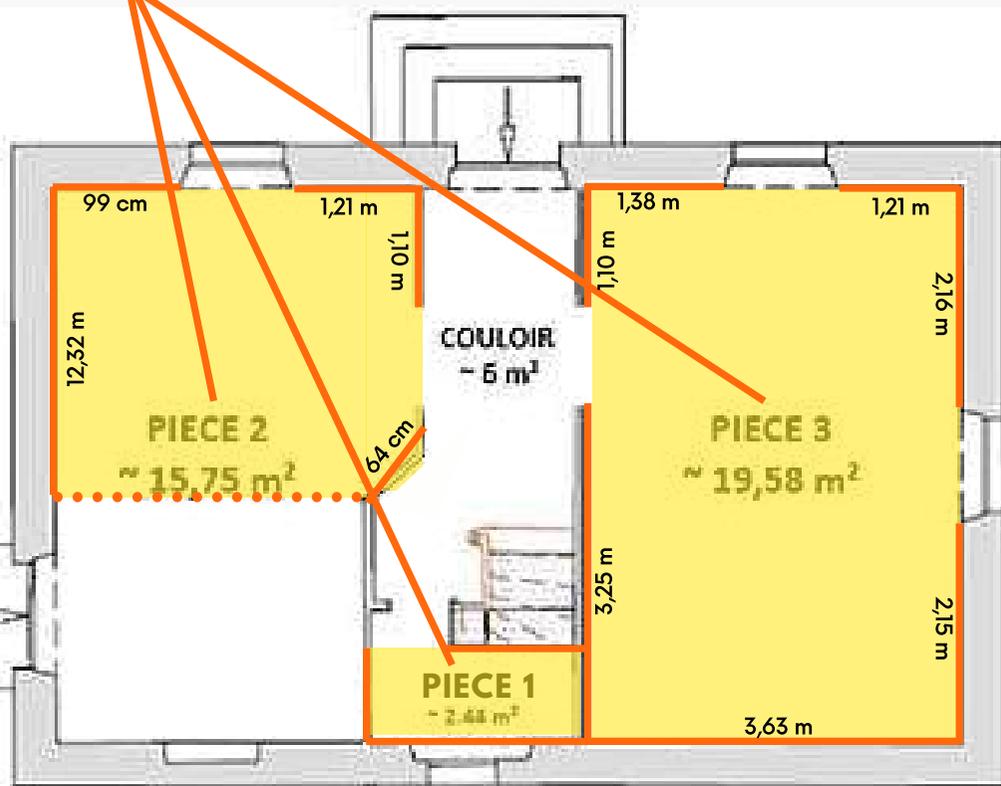


# ANNEXES

## Annexe 1 : Espaces d'exposition - ARCAD

Visite virtuelle de notre dernière exposition en cliquant [ICI](#), pour une immersion dans les 5 espaces d'exposition proposés à Arcad.

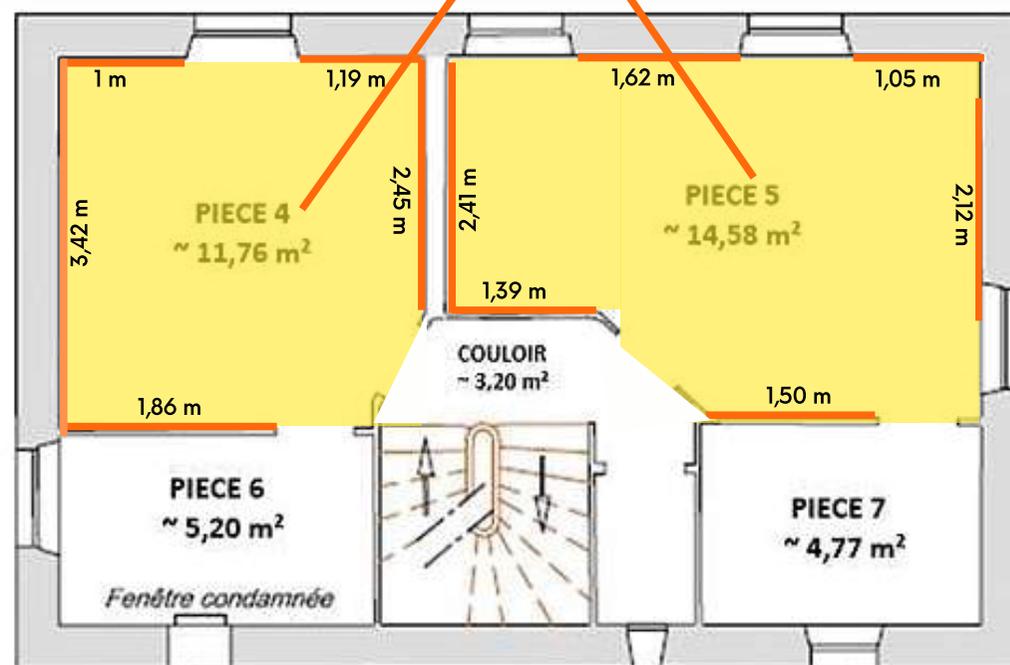
espaces d'exposition



REZ-DE-CHAUSSEE

Hauteur des pièces : 2,60 m  
Sauf Pièce n°1 sous l'escalier  
(voir visite virtuelle)

espaces d'exposition

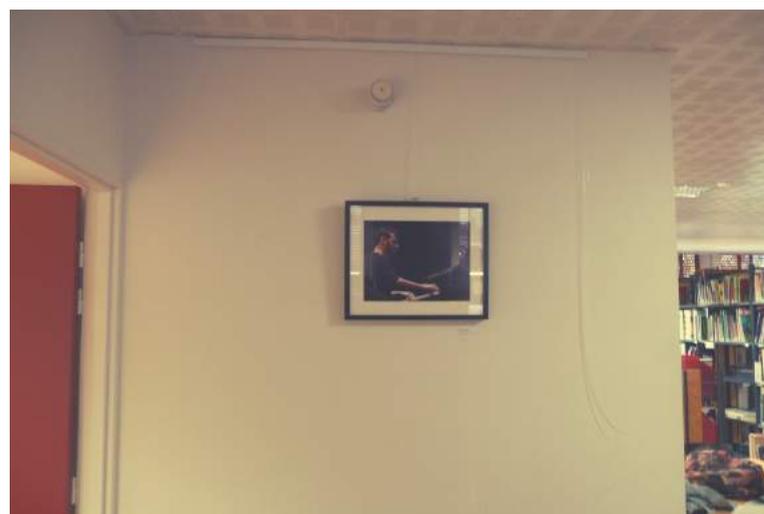
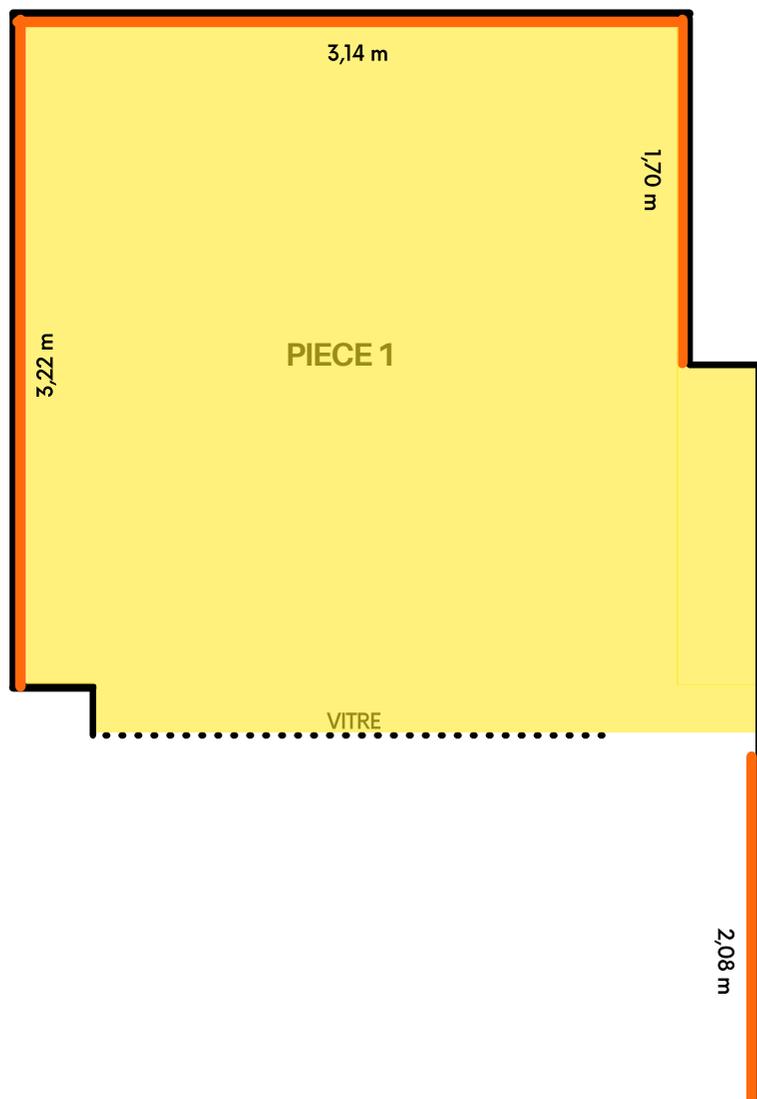


1<sup>ER</sup> ETAGE

Hauteur des pièces : 2,60 m

## Annexe 1bis : Espaces d'exposition - LYCEE CANTAU

---



## Annexe 2 : Liste support

---

Cette liste de mots évocateurs du propos de la carte blanche, a été conçue par les membres du jury, notamment composé d'artistes plasticiens et de musiciens, dans le but proposer aux artistes un appui pour leur création.

**L'utilisation ou non de cette liste par les artistes candidats n'est en aucun cas un critère de sélection.**

INVERSION | RÉPÉTITION | MÉTISSAGE |  
RYTHME | SOLO | DIALOGUE | MUSICIENS |  
JEU | SOUFFLE | OUVERTURE | PASSAGE |  
ÉCHANGE | LIGNE | REFLETS | LUMIÈRE |  
ÉCHOS | LIBERTÉ | DÉCOUVERTE |  
IMPRO/VISATION | VOYAGE | PRISE DE  
RISQUE | CONVIVIALITÉ | RÊVE |  
COULEURS | CONFLUENCES |  
INDIVIDUALITÉ | COLLECTIF | ÉNERGIES |  
INTERACTIONS | HYBRIDE | AUDITIF |  
VISUEL | CRÉATION | PATRIMOINE VIVANTS

